

Fiscalité : le Royaume-Uni séduit les riches entrepreneurs hexagonaux

Nicoals Madelaine Les récentes railleries du Premier ministre britannique David Cameron sur le fait que les Français mécontents de leur nouvelle taxe sur les transactions financières étaient les bienvenus à Londres ne sont plus seulement des paroles en l'air. Downing Street poursuit en effet une politique systématique de compétitivité qui séduit de plus en plus de Français au moment où la fiscalité est durcie dans l'Hexagone et risque de l'être davantage après les élections présidentielles. Le Royaume-Uni n'est certes pas la destination préférée des riches français qui vivent de leurs rentes : ceux-ci lui préfèrent la Suisse (voir ci-dessous) ou la Belgique. En revanche, les cadres à hauts revenus, les investisseurs ou les chefs d'entreprise sont très tentés.

Le mouvement est encore très discret. Mais le sujet est de plus en plus abordé. « *C'est dans l'air du temps*, explique Olivier Dussarat, associé fiscalité personnelle internationale au cabinet Landwell. *On se prépare au cas où* ». Olivier Cadic, un élu de la communauté française outre Manche, vient de créer une association, UFE Corporate. Affilié UMP, il déclare recevoir dix coups de téléphone par mois d'entrepreneurs français inquiets. Ce qui est indéniable, c'est que le gouvernement tory fait les yeux doux aux investisseurs et créateurs d'entreprise. Dans ce cadre, il ouvre grand ses bras aux millionnaires du monde entier prêts à investir. Et donc aux Français. « *Les écarts de fiscalité des deux côtés de la Manche sont déjà devenus considérables et, pour Londres, poursuivre ses efforts de compétitivité internationale est une obsession* », explique Arnaud Vaissié, président de la Chambre de commerce française de Grande-Bretagne.

Le taux marginal britannique d'impôt sur le revenu est passé à 50 %, contre 41 % en France. Mais lorsqu'on englobe les charges sociales et le reste, les hauts revenus sont bien mieux traités outre-Manche, selon Olivier Dussarat. Les cadres qui n'ont pas besoin d'être en France sont tentés de profiter de leur mobilité. Par ailleurs, il n'y a pas d'impôts sur la fortune outre-Manche. « *Et lorsque vous investissez jusqu'à 1 million de livres dans une PME, les incitations fiscales sont telles que vous êtes couverts à 75 % sur votre investissement*, » explique Arnaud Vaissié qui ajoute qu'il n'y a ensuite pas d'impôt sur les plus-values de cession. En plus de tous ces avantages, Londres va baisser le taux général d'impôt sur les sociétés à 23 % d'ici à 2015, contre un taux marginal en France de 33 %. De quoi séduire des entrepreneurs français.

nicolas madelaine, Les Echos
CORRESPONDANT À LONDRES